

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS

17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 08

votants 11

L'an deux mil vingt deux

le vingt deux novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/11/2022

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, TORCHUT, LEGALLAIS, BRUN,
Mmes COUSSOT, BRANDT, FURAUD

Absents : M. BOUTINET (pouvoir à M Combeau), M. PENICAUT (pouvoir à Mme
Coussot), Mme DESRENTES (pouvoir à Mme Brandt)

Secrétaire : M. BRUN

Objet : DM : NOTAIRE EPF

Monsieur le Maire explique avoir reçu les frais notariés relatifs à l'achat du terrain à l'EPF mais que pour pouvoir les mandater il manque au budget la somme de 0,06 euros. Il propose donc de passer la décision modificative suivante :

Compte	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
2158	184	Matériel service technique	-0,06	
2111	171	Terrain EPF	+0,06	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ♦ APPROUVE la décision modificative susvisée
- ♦ AUTORISE le maire a mandaté les frais notariés

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
P/Le Maire,
Chantal COUSSOT
1^{ère} adjointe

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

**Sous le N° 017-211703137-
20221122-20221122010-DE**

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 28/11/2022**